

**Mme HUGHETTE RANCOURT ET M. ANDRÉ FORTIN,**

1395

Coopérative d'habitation L'Étincelle

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que tout le monde est là? D'accord, donc nous pouvons commencer.

1400

Après cette pause, je demanderais à madame Hughette Rancourt et monsieur André Fortin de la Coopérative d'habitation L'Étincelle à venir présenter leur opinion.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1405

Bonjour, Messieurs, Mesdames les commissaires. Bonjour, André. Je vous remercie de nous consacrer du temps pour cette audience.

1410

Alors, je me présente : je suis Hughette Rancourt, je suis la présidente de la Coopérative d'habitation L'Étincelle, je suis avec André Fortin qui est vice-président. On est ici pour vous présenter notre projet d'habitation qui se veut un projet d'habitation multigénérationnel, intergénérationnel, avec une mission, je dirais, d'entraide. J'appellerais ça comme ça, « entraide », et c'est la mission qui était là au départ.

1415

La première rencontre pour créer L'Étincelle a eu lieu il y a une vingtaine d'années, avec des personnes qui, à ce moment-là, fréquentaient un organisme qui s'appelle « L'Arc-en-ciel », dans le quartier, qui est là depuis maintenant 35 ans.

1420

C'était, au départ, un regroupement de personnes retraitées qui souhaitaient vivre ensemble. Donc ils ont exploré la possibilité de vivre à l'extérieur et, après, finalement, ils se sont concentrés sur la création d'une coopérative d'habitation, qui est la base de ce qu'est devenu ce projet-ci.

1425 J'étais au CA à ce moment-là, au début. On a fait beaucoup, beaucoup de recherche. Il y a eu beaucoup de démarches qui ont été faites. Il y a eu différentes possibilités qui ont été abordées de près et, finalement, ça n'aboutissait pas, ça n'a pas abouti et puis là est arrivé, vers 2008, 2009, le projet.

1430 On entendait parler du projet du site Louvain, donc on s'est intéressés de plus près à ça et notre accompagnateur, le Groupe CDH, nous avait proposé d'assister à la charrette en 2012, donc c'est ce que nous avons fait. On a participé à la vision de ce que pourrait être le projet Louvain et, depuis ce temps-là, à partir de ça, Solidarité Ahuntsic a créé ce qu'ils appellent « le chantier habitation ».

1435 Donc, j'ai assisté à toutes les rencontres depuis ce temps, depuis la création du chantier habitation, à toutes les rencontres qui ont eu lieu, les groupes de travail. On était deux personnes plus investies à ce moment-là. On a participé à toutes ces rencontres, l'évolution du site Louvain finalement.

1440 C'est comme devenu notre « yé, enfin, on a une place où on pourrait construire, où on pourrait aller habiter! ». Alors, on a mis toute notre passion et notre amour à rester investi dans l'évolution du site Louvain et c'est vrai que ça a été une passion de rester là, et c'en est encore une.

1445 C'est de voir la forme que prend ce site-là, l'écoquartier, que ça devienne un écoquartier. Pour moi, c'est comme tout un apprentissage et toute une expérience intéressante de participer à la création. C'est comme participer à une création d'un projet et d'un milieu de vie, surtout, qui vient chercher les jalons de notre mission de base, qui est l'entraide, c'est-à-dire que pour habiter Louvain, pour créer Louvain, c'est beaucoup d'entraide.

1450 C'est un projet unique aussi, qui a été créé, qui rejoint les gens, la population, la Ville et différentes instances. Donc, on a, je dirais, la chance de participer à l'évolution de cet écoquartier.

1455 Voilà, c'est un peu... je vais regarder mes notes. Je ne suis pas habituée de faire ça puis je me suis pris des notes, ça fait que là, je vais juste... jusqu'à date, ça va bien quand même. C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1460 Il vous reste six minutes, Madame, ça fait que vous avez le temps de respirer.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1465 O.K. C'est bon. Bien, je vais faire ça, je vais prendre quelques secondes, je vais respirer.

Que dire d'autre? Bien, c'est ça, tout est intéressant dans ce projet-là. C'est tout un apprentissage de voir évoluer l'agriculture urbaine, voir la possibilité qu'il y ait une serre aussi.

1470 Ça, c'était dans nos recommandations, dans des documents qu'on a préparés antérieurement, on souhaitait une serre et, bon, je pense qu'il y en avait beaucoup d'autres qui souhaitaient qu'il y ait une serre aussi. Donc, c'est commencé même, je pense, la serre sur la rue Saint-Hubert.

1475 Ensuite... mon Dieu, André, au secours.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1480 Bien, oui. Hughette, on avait parlé de notre préoccupation par rapport au temps. J'aimerais que tu en parles un peu, le phasage.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1485

Oui, oui, oui, c'est ça, O.K., avant que tu parles des sujets.

1490

C'est que, oui, nous là, ça fait comme presque 20 ans que ce projet-là est vivant. Il est né il y a une vingtaine d'années, il a changé un peu de clientèle. Au départ, c'était seulement des personnes retraitées. Dans le temps, ça a évolué, on est devenu intergénérationnel. La clientèle, une certaine clientèle participative a changé aussi.

1495

On a plus de familles, on a plus de jeunes aussi parce que ces personnes-là qui avaient, à ce moment-là, dans la soixantaine ont des enfants qui ont évolué, qui font partie maintenant des membres actifs. Il y a une trentaine de membres actifs et on est 9 au conseil d'administration maintenant. Donc il est vivant, notre projet. Il est vivant, il est prêt à construire.

1500

Alors, quand j'ai entendu entre les branches, qu'on ne ferait pas partie de la phase 1, nécessairement, de construction, moi, je voudrais... comment vous dire ça, que je voudrais dont tellement qu'on fasse partie de la phase 1, nous autres, de construction.

1505

Parce qu'on est prêt, on a tous nos gens, nos personnes sont mobilisées. C'est qu'on est prêt. C'est ça que je peux dire, on est prêt et puis parce qu'aussi ça fait longtemps, parce qu'on a participé activement.

1510

T'sais, on n'était pas beaucoup de projets en 2012, quand il y a eu la charrette, mais L'Étincelle était là, L'Étincelle est restée. On était là déjà, ça a changé, il y a eu des personnes qui sont parties, mais il y a eu toujours une constance, on est resté, on est resté, on est encore là.

Donc, nous, on est là pour durer, ça fait que c'est comme aussi bien tout de suite nous mettre dans des logements. Puis comme ça, on va pouvoir commencer à - je ne sais pas - à ce que notre mission prenne forme, prenne encore plus forme. Ça fait que c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1515

Il vous reste deux minutes, Madame.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1520

Mon Dieu, André. André, as-tu quelque chose à dire?

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1525

Il reste deux minutes pour nous deux?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1530

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

Deux, oui.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1535

O.K. Bien, moi, j'ai préparé quelques points plus techniques sur le plan d'ensemble. Je voulais dire que, dans nos nouveaux projets, on a vu des plans de bâtiments en angle, pour égaliser le soleil d'un bord puis de l'autre des immeubles avec corridors. On est d'accord avec ça.

1540

Puis ce qu'on veut, c'est que la cour du projet de la coop soit du côté Sauriol parce que, dans l'ancien plan, elle était à l'envers. On voudrait que la cour soit paisible, à l'abri du bruit du train.

1545 On voudrait que le plan d'ensemble fasse plus attention à faire un bon voisinage dans l'espace extérieur parce que, dans le dernier plan d'aménagement paysager, on a vu un parc de skate qui était collé sur le mur de notre projet. On appelle ça « un bassin de rétention en béton », mais les images, c'est de pouvoir l'utiliser comme un espace de jeux, commun, collectif.

1550 Il n'y avait pas de soin qui était pris sur « c'est quoi, le bon voisinage entre notre projet et tous les projets? », ni ce qui se passe comme collectif commun et qui peut avoir des horaires, du bruit. Il faudrait faire plus attention dans les distances puis les usages sur le plan d'ensemble.

1555 On a discuté du rapport sur le bruit du train. Je voudrais que ce soit mis à jour. Je ne voudrais pas que ça ou le magnétisme, l'électromagnétisme des pylônes, je ne voudrais pas que notre groupe ou les autres groupes se mettent à être en défense par rapport à ces nuisances possibles. Je sais, dans le rapport, qu'il y a un problème avec le bruit du train, ça ne respecte pas les normes pour prendre des mesures. Ça fait qu'aider que tout le projet aide  
1560 tous les groupes à bien répondre à ça.

Je ne pense pas qu'il y ait de gros problèmes avec les ondes des pylônes, mais c'est du gros courant. Il faudrait, à l'avance, nous informer des résultats de ça pour qu'on n'ait pas à discuter entre nous si c'est un problème ou si c'en n'est pas un, mais qu'on le sache. C'est pas  
1565 mal ça.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1570 Oui, ça conclut bien. Moi, je voudrais juste dire pour boucler et boucler la boucle : moi, je crois que tous les projets sont bons, tous les projets qui sont présentés sont bons puis qu'il y a de la place pour tout et pour toute clientèle et pour toutes... C'est plein de beaux projets qui vous sont présentés puis il me semble que tous les projets ont leur place. Ça fait que voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

1575

Oui, parce que vous savez que, nous, on n'est pas là pour choisir des projets.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1580

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

1585

Ce n'est pas notre fonction. Nous, on ne sait pas qui est promoteur. À moins que comme vous, vous nous dites : « Nous, on veut. » Mais, nous, ce n'est pas notre mandat, donc on n'ira pas sur ce terrain-là, si vous vous voulez bien.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1590

Pas de problème, oui.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1595

Mais nous, on l'a dit.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, c'est ça. Monsieur Boucher, s'il vous plaît, question?

1600

**LE COMMISSAIRE :**

Oui, bien sûr. Bonjour, Madame. Bonjour, Monsieur.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1605

Bonjour.

**LE COMMISSAIRE :**

1610

Merci de votre présentation. Votre enthousiasme, Madame Rancourt, est communicatif, c'est le fun. J'espère que vous allez avoir le même quand vous irez voir les promoteurs pour présenter votre projet.

1615

Vous parlez de maisons intergénérationnelles, que c'est ça votre modèle. Moi, ce que je sais des maisons intergénérationnelles, c'est le bungalow avec la maison pour grand-papa en arrière dans la cour.

1620

Dans un immeuble, ça ressemble à quoi physiquement? Comment ça fonctionne, un immeuble de quatre étages intergénérationnel?

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1625

Bien, ça se décide au moment du choix des personnes qui vont l'habiter. Nous, pourquoi on appelle ça comme ça? C'est qu'on ne veut pas que des personnes seules, on ne veut pas que des familles, on ne veut pas que des jeunes, on ne veut pas que des personnes âgées. On veut de tout, on veut de tout, donc c'est comme ça qu'on l'appelle.

1630

Je ne sais pas si le modèle existe vraiment, mais, nous, c'est ça qu'on veut et surtout favoriser une entraide entre toutes ces... je ne sais pas comment, mais favoriser une entraide entre toutes ces générations, ces personnes, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1635

D'accord, merci. C'est plus clair, merci.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1640

Parfait, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1645

Madame Cristini, avez-vous des questions? Non? C'est ça, en fait, je pense que les trois ne comprenaient pas le sens du mot « intergénérationnel ».

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1650

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors que, vous, vous voulez dire « mixte ».

1655

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

Bon, bien, écoutez, ça doit être ça, ça doit être ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1660

O.K. En tout cas, je ne sais pas si c'est le mot exact, « mixte », mais mixte, on ne se serait pas posé de questions, alors qu'intergénérationnel on disait : « Bien, là, qu'est-ce qui arrive si le grand-père meurt? »

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1665

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

1670

En tout cas, on avait de la difficulté à comprendre le système.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1675

Bien, c'est ça, André, que tu m'avais dit avant-hier, je pense, « mixte », puis je suis restée avec « intergénérationnel ». Alors, voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

1680

O.K. Vous parlez d'une coop de 60 logements.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

Oui.

1685

**LA PRÉSIDENTE :**

Pourquoi pas 40? Pourquoi pas 80? Puis c'est réparti sur combien d'étages tout ça?

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1690

Je crois que c'est quatre étages et on est allé un peu avec la suggestion de notre représentant au Groupe de recherche, CDH, parce que je pense qu'un 40 logements, si je me

rappelle bien – André, peut-être que tu pourrais rectifier – 40 logements est peut-être plus difficile à... est moins viable qu'un 60 logements, grosso modo.

1695

**LA PRÉSIDENTE :**

Des questions de coût, c'est ça?

1700

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

Exactement, c'est des questions de coût, oui, oui, oui.

1705

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1710

Je pourrais ajouter que c'est sûr que la preuve de ça va arriver plus tard, mais sur les conseils du groupe CDH.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1715

Oui.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1720

Dans le plan d'ensemble, il est présenté qu'on peut aller jusqu'à six étages dans notre projet. On est d'accord avec ça, ça permet d'avoir un ascenseur puis d'avoir des stationnements permis dans un sous-sol.

1725

Si on va en bas de ça, ça va être difficile à faire, c'est ce qu'on comprend. On sait que les projets coûtent cher, que ça arrive bien juste, puis on espère être dans un format de projets où la hauteur, la grandeur, les budgets fassent qu'on peut avoir des logements de qualité, de grandeur, des grands balcons puis qu'on ne se sera pas obligé de sacrifier des affaires.

**LA PRÉSIDENTE :**

1730

D'accord.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1735

Si on est trop contraints en hauteur, on serait désolé d'avoir trop de contraintes.

**LA PRÉSIDENTE :**

1740

O.K. Dans votre opinion écrite, évidemment, vous parlez du mur antibruit puis vous en avez parlé, mais l'unité de stationnement pour deux logements; pouvez-vous nous expliquer comment vous êtes arrivé à ça? Qu'est-ce qui vous préoccupe dans le projet actuel concernant les stationnements?

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1745

André, veux-tu commencer ou je commence?

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1750

Oui, on fait ça tous les deux, mais je peux commencer.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1755 Oui.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1760 C'est un souhait que, parce que c'est des maximums, ils sont présentés, puis on nous a présenté que le stationnement devra être intérieur. On a une certaine flexibilité dans notre projet (inaudible). C'est un sous-sol, on peut s'en mettre selon ce que notre budget permet parce qu'on a déjà atteint 30 membres puis quand on dérange les besoins des familles...

1765 L'objectif de réduire le nombre d'autos en ville est bon. Il y a toutes sortes de mesures là-dedans. Aujourd'hui même, ce qu'on met dans notre objectif de 30% maximum, si c'était ça, on n'y arriverait pas. On pense qu'on serait obligé de refuser du monde bien intéressants, qui seraient éligibles, sauf qu'il pourrait manquer de stationnement. On ne veut pas absolument en mettre le plus possible.

1770 On veut permettre de mettre ce qui rentrerait dans notre projet, dans notre sous-sol, parce qu'on voit qu'à 30%, aujourd'hui, peut-être que dans 10 ans des autos autonomes, tous les transports fluides et intelligents seront développés, mais aujourd'hui même, pour sortir de la ville, c'est quelque chose qui est trop juste parce qu'on voit les projets où les gens se stationnent dans la rue, on peut le voir. On voit les projets où les gens se stationnent sur les stationnements  
1775 extérieurs dans le voisinage.

Nous, on ne peut pas. C'est enclos. On regarde autour puis il faudrait aller à bien, bien, bien loin pour se trouver une place. Ça fait que ça serait dommage que le projet soit trop limité par rapport à ça, même si c'est un bon objectif de réduire la place en autos.

1780

**LA PRÉSIDENTE :**

1785           Merci. Vous, vous voulez rajouter quelque chose, Madame Rancourt?

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1790           Oui. J'ajouterais que, par contre, aussi, on sait, comme au chantier habitation ou aux  
comités des groupes promoteurs, on discute beaucoup aussi des possibilités de, c'est sûr,  
d'avoir Communauto sur le terrain, l'auto partage même entre les membres de la coopérative,  
entre les projets, d'avoir une navette qui amènerait les gens à mobilité réduite vers les métros  
ou vers la rue Fleury. Il y a tout un éventail de possibilités qui est actuellement en discussion  
aussi.

1795           Voilà, ça fait que je voulais dire, je voulais juste rajouter ça à ce qu'André a dit par  
rapport au stationnement. C'est sûr qu'on a une préférence, mais on est ouverts, on est  
ouverts.

1800           **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci beaucoup, merci beaucoup de votre présentation. Le temps est écoulé.  
Madame Rancourt, Monsieur Fortin, je pense que, où qu'il aille, je vous souhaite bonne chance  
dans votre projet.

1805           **Mme HUGHETTE RANCOURT :**

Merci beaucoup, merci de votre écoute.

1810           **M. ANDRÉ FORTIN :**

Merci, bonne chance à vous aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

1815           Merci.

**Mme HUGHETTE RANCOURT :**

1820           Merci, au revoir, André.

**M. ANDRÉ FORTIN :**

1825           Bye.

---

**M. SIMON MAMMONE,**  
Groupe CDH

1830           **LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, j'inviterais monsieur Simon Mammone du Groupe CDH.

**M. SIMON MAMMONE :**

1835           Bonjour.

**LA PRÉSIDENTE :**

1840           Bonjour.